



Le rêve continue, le travail aussi



Martin Luther King salue la foule devant laquelle il prononce son discours « Je fais un rêve », au pied du monument à la mémoire du président Lincoln, à Washington. Le discours, prononcé en 1963, fut l'apogée de la marche sur Washington organisée à l'appui de la législation proposée sur les droits civiques. © AP Images

Ce fut un discours que le monde ne peut oublier. Le 28 août 1963, environ 250 000 personnes se rassemblèrent devant le monument à la mémoire du président Lincoln, à Washington, où elles écoutèrent Martin Luther King prononcer un discours qui allait résister à l'épreuve du temps. Dans ce texte aujourd'hui connu sous le titre « Je fais un rêve », King prêta une voix passionnée aux revendications du mouvement des droits civiques aux États-Unis — égalité des droits pour tous les citoyens, quelle que soit la couleur de leur peau.

Certains historiens soutiennent que ce discours, prononcé lors de l'une

des plus grandes manifestations pour les droits civiques de l'histoire des États-Unis, est l'un des rares moments qui ont changé une nation – et ouvert la voie à une transformation des lois et de la vie aux États-Unis.

Feu Dorothy Height, présidente honoraire du National Council of Negro Women (NCNW) se souvient, en 2005 : « C'était une journée très paisible. Un océan de visages blancs et noirs inondait le Mall. » Assise sur le podium derrière Martin Luther King, Dorothy Height comptait parmi les organisateurs de la marche. Elle ajoute : « Je pense que ce moment fut décisif non seulement pour l'histoire des droits civiques aux États-Unis, mais

aussi pour l'histoire de notre pays. Il entraîna une détermination renouvelée à avancer sur la voie de l'égalité, de la liberté et de l'amélioration des possibilités d'emploi pour les personnes de couleur. »

Aux yeux de la présidente du NCNW, « la véritable importance de la marche et du discours fut de faire changer les mentalités. Après la marche, une indignation justifiée face à la discrimination raciale se généralisa. Ce fut le début d'une époque remplie de promesses et d'accomplissements. On le sentait. »

Moins d'un an après la marche, le président Lyndon Johnson signait la



En granite solide, le monument en mémoire de Martin Luther King à Washington saisit l'attachement indéfectible de l'homme fort de la lutte pour les droits civiques et commémore l'héritage de la protestation pacifique qu'il nous a laissé. © AP Images.

loi sur les droits civiques (*Civil Rights Act*) de 1964, qui mettait fin à la ségrégation dans les lieux publics, tels que les hôtels et restaurants, ainsi qu'à toute discrimination en matière d'emploi. L'année suivante, la loi sur le droit de vote (*Voting Rights Act*) était adoptée qui conférait aux Afro-Américains le pouvoir d'exercer librement leur droit de s'exprimer dans les urnes.

En 1968, la loi sur l'égalité de l'accès au logement (*Fair Housing Act*) visait à éradiquer toute discrimination lors de l'achat ou de la location d'une maison ou d'un appartement. Elle fut assortie de nouvelles politiques, telle la discrimination positive qui cherchait à corriger les séquelles de la discrimination.

D'aucuns jugèrent précipités ces changements juridiques radicaux, et les collectivités durent se mettre tant bien que mal au diapason. Selon un sondage effectué par Newsweek en 1963, 74 % des Blancs pensaient que l'intégration

raciale progressait « trop vite », opinion qui paraît choquante de nos jours, car les mentalités sont très différentes. En 2000, un sondage du New York Times révélait que 93 % des Blancs affirmaient être prêts à voter pour un candidat noir qualifié aux élections présidentielles. Plus de 60 % d'entre eux acceptaient les mariages interraciaux. Et 80 % des sondés estimaient que la couleur de peau de leurs voisins leur importait peu.

Le rêve qu'exposa Martin Luther King le jour de la marche à Washington fait désormais partie de la culture politique dominante aux États-Unis. L'anniversaire de la naissance du pasteur noir est aujourd'hui une fête nationale pendant laquelle les Américains rendent hommage à ses idéaux et à sa mémoire. Un monument dans la capitale de la nation, près de ceux érigés en l'honneur d'Abraham Lincoln, de Thomas Jefferson et de Franklin Delano Roosevelt, commémore son héritage.

Le rêve d'égalité raciale de Martin Luther King et son combat pour la justice a transcendé les frontières américaines. Taxant le racisme de mal mondial, Martin Luther King alla par monts et par vaux dans le monde pour proclamer sa vision d'une « communauté bien-aimée ». Il se vit décerner le prix Nobel de la paix en 1964.

Dans son livre de 1967, *Where Do We Go From Here : Chaos or Community ?* (Et maintenant, le chaos ou la communauté ?), Martin Luther King réitéra sa profession de foi : « Parmi les impératifs moraux de notre temps, nous devons lutter dans le monde entier avec une détermination inébranlable pour balayer les derniers vestiges du racisme... Ce n'est pas un phénomène propre aux États-Unis. Son étreinte vicieuse ne connaît pas de frontières. »

Même le jour de son discours « Je fais un rêve », alors qu'il s'adressait tout particulièrement aux Américains, Martin Luther King était conscient de l'incidence de la marche et de son message dans le reste du monde. Il déclara : « Pendant que les télévisions diffusaient l'image de ce rassemblement extraordinaire au-delà des frontières et des océans, quiconque croyait en la faculté des hommes à s'améliorer connut un moment d'inspiration et de confiance en l'avenir de l'humanité. »

Dorothy Height souligna la portée universelle des événements du 28 août 1963. « Où que j'aie depuis 40 ans, je suis frappée de voir tout ce que les gens savent sur le mouvement des droits civiques et sur Martin Luther King, parfois dans les moindres détails. Le monde avait les yeux rivés sur nous ce jour-là. La marche toucha le monde entier et l'Amérique. »